

Station d'épuration de Lannion  
Capacités techniques et financières

1. Capacités techniques

La direction Eau Assainissement est composée d'environ 130 agents (voir organigramme). Le plus gros effectif de cette direction est celui des agents d'exploitation des installations, le cœur de notre métier.

Les différentes équipes de la direction sont les suivantes :

- L'exploitation (57 agents), divisée en 5 secteurs géographiques, composée d'exploitants réseaux et stations (électrotechniciens, électromécaniciens, fontainiers, terrassiers, conducteurs d'engins...) et d'une cellule administrative,
- L'équipe administrative/financière (8 agents), en charge de la comptabilité propre à la direction, de la construction et de l'exécution budgétaires, des conventions passées par la direction...
- L'équipe Clientèle/Contrôles (34 agents) composée du SPANC (Contrôles d'Assainissement Non Collectif), du SPAC (Contrôles d'Assainissement Collectif) d'une cellule administrative et de la régie, en charge de la facturation des consommations d'eau,
- Les bureaux d'études Stations (16 agents) et Réseaux (5 agents).

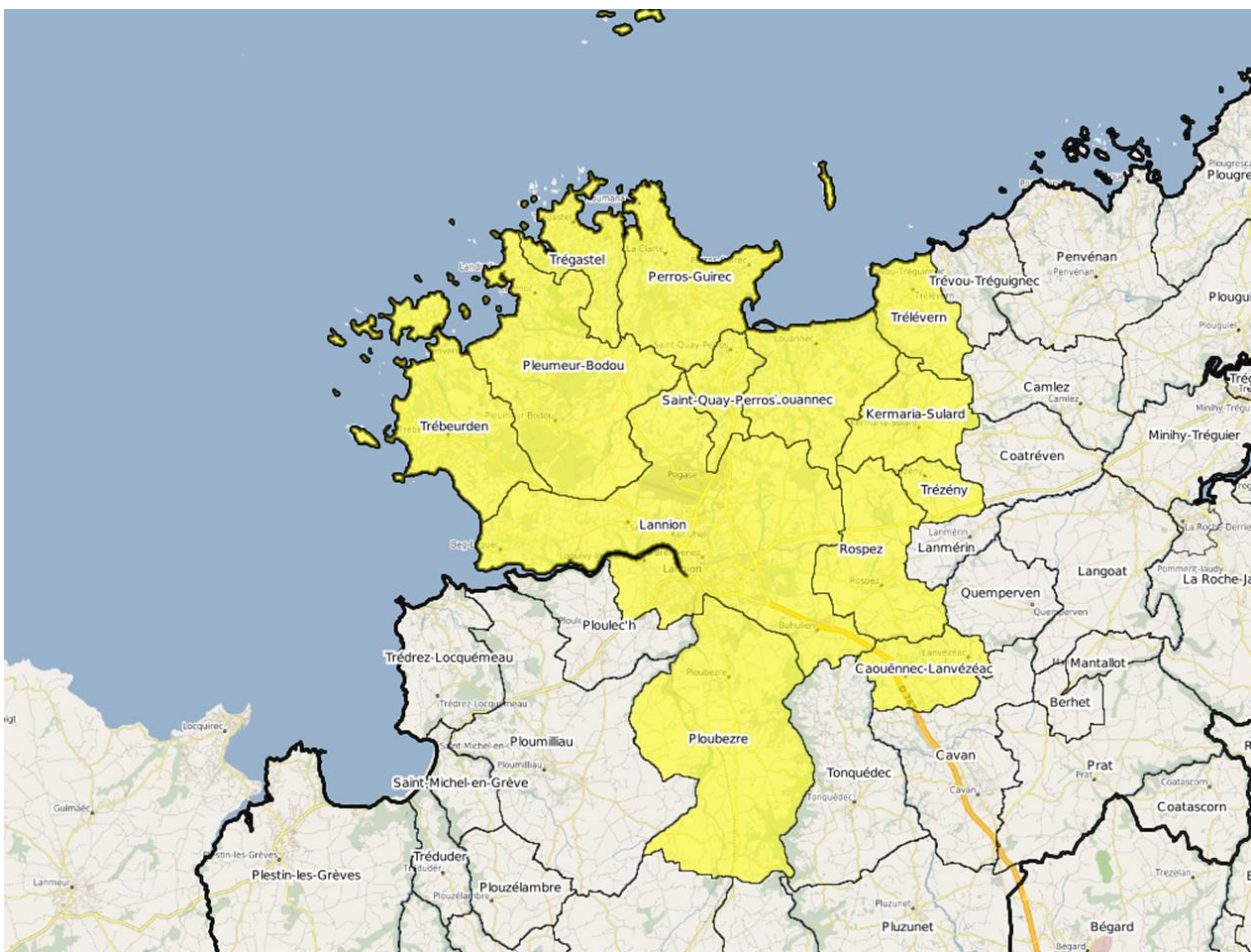


Figure 1 Secteur 1 comprenant le système d'assainissement de Lannion

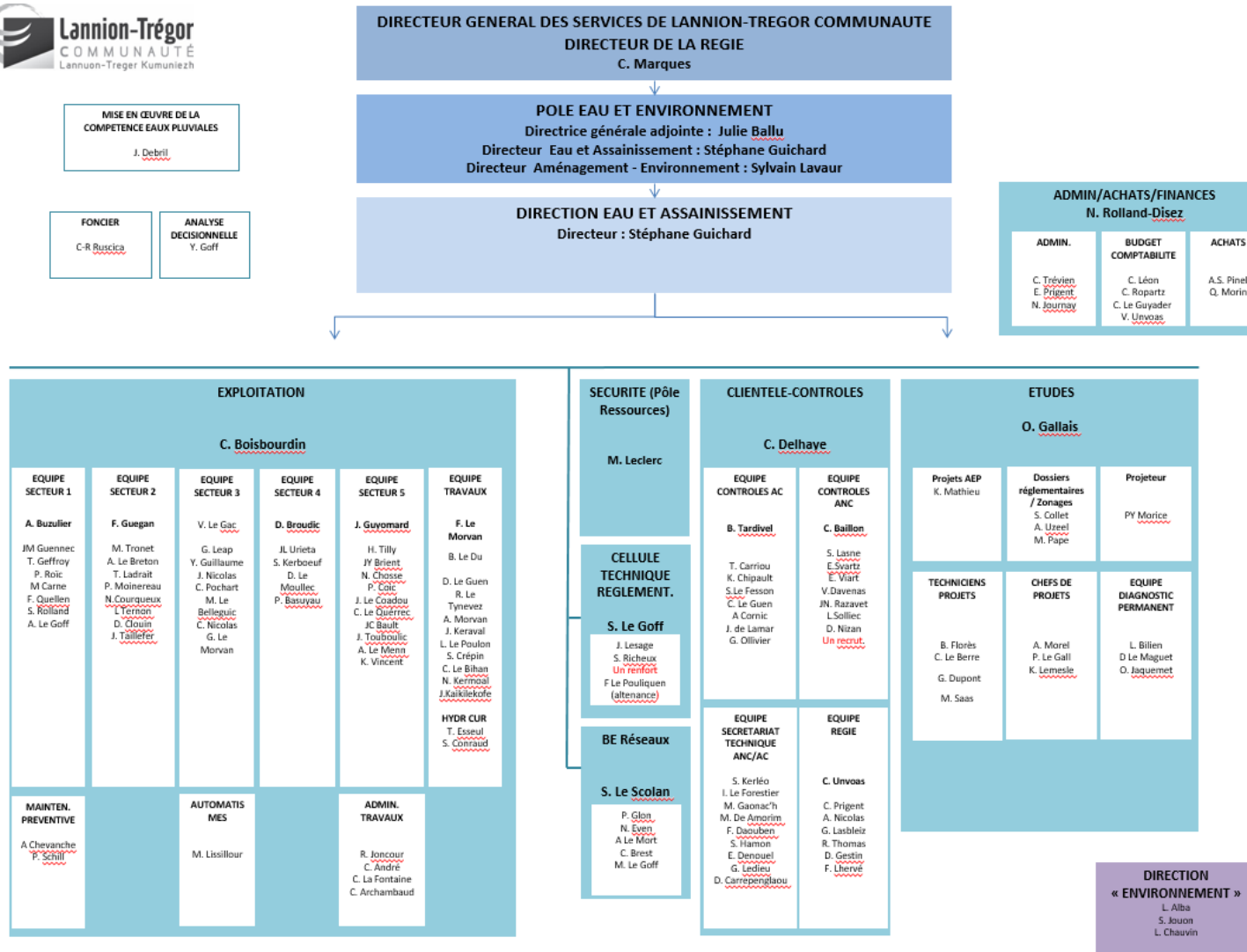


Figure 2 Organigramme du service eau et assainissement de Lannion-Trégor Communauté

## 2. Capacités financières

Le projet est inscrit au PPI de Lannion-Trégor Communauté : 25 460 883€ (jusqu'à 2027 comprenant études, maîtrise d'œuvre, acquisition, travaux).

Il sera financé de la manière suivante :

- Autofinancement : abonnements et redevances (voir exemple ci-dessous des 3 communes principalement desservies par le système d'assainissement de Lannion,
- Subventions : Agence de l'eau Loire Bretagne, à hauteur de 30% d'un montant plafond défini par le 11<sup>ème</sup> programme de l'Agence de l'Eau pour la station d'épuration et les postes de relèvement,
- Eventuellement dotations de l'Etat selon les appels à projets,
- Emprunt.

### a. Assainissement collectif – Abonnements et redevances

	<b>Tarifs 2022</b>	<b>Tarifs 2023</b>
Redevance de service	27,00 €	27,54 €
Redevance contrôle de vente	280,00 €	200,00 €
Redevance contrôle de conception	122,84 €	125,30 €
Redevance contrôle de réalisation	144,56 €	147,45 €
Redevance contrôle de diagnostic initial	133,75 €	136,42 €
Redevance d'entretien	44,03 €	44,91 €
Frais administratifs	20,00 €	20,40 €
Frais de déplacements en cas d'absence à un rendez-vous de contrôle de vente	50,00 €	51,00 €
Redevance de service non fractionnée si annuités déjà versées (2018 à 2021) avec frais administratifs	188,60 €	192,37 €
Redevance de service non fractionnée sans annuités versées dont frais administratifs	290,00 €	295,80 €

Communes	Tarifs 2022 HT			Tarifs 2023 HT			Facture 75 m3 TTC Ø 15			
	Part Fixe (forfait abonnement)	Part variable (prix au m3)		Part Fixe (forfait abonnement)	Part variable (prix au m3)		2022		2023	
					De 0 à 3 000 m3	A partir de 3 000 m3	Total TTC	Prix m3 TTC	Total TTC	Prix m3 TTC
LANNION	61.82 €	De 0 à 3 000 m3	1.09 €	75.90 €	1.34 €	0.95 €	158.04 €	2.11 €	194.04 €	2.59 €
		De 3 001 à 6 000 m3	0.87 €							
		Sup à 6 000 m3	0.65 €							
PLOUBEZRE	51.52 €	1.25 €		65.10 €	1.51 €	1.48 €	160.18 €	2.14 €	196.19 €	2.62 €
PLOULEC'H	74.28 €	2.64 €		88.96 €	2.97 €	2.93 €	299.65 €	3.99 €	342.88 €	4.57 €

b. Eau potable – Abonnement et redevances

Commune	Tarifs 2022 HT			Tarifs 2023 HT		
	Ø compteur ou tranches conso eau	Part fixe (forfait abonnement)	Part variable (prix du m <sup>3</sup> )	Ø compteur ou tranches conso eau	Part fixe (forfait abonnement)	Part variable (prix du m <sup>3</sup> )
LANNION	Ø 15	33,52 €		Ø 15	38,74 €	
	Ø 20	70,34 €		Ø 20	81,28 €	
	Ø 25	107,00 €		Ø 25	123,64 €	
	Ø 30	144,00 €		Ø 30	166,38 €	
	Ø 40	205,70 €		Ø 40	237,66 €	
	Ø 50	357,84 €		Ø 50	413,46 €	
	Ø 60	489,54 €		Ø 60	565,62 €	
	Ø 80	574,14 €		Ø 80	663,36 €	
	Ø 100	659,12 €		Ø 100	761,56 €	
	Ø 150 et Ø 200	1107,20 €		Ø 150	1 279,26 €	
	De 1 à 3000 m <sup>3</sup>		1,751 €	De 0 à 30 m <sup>3</sup>		1,868 €
	De 3001 à 6000 m <sup>3</sup>		1,563 €	De 31 à 100 m <sup>3</sup>		1,895 €
	A partir de 6001 m <sup>3</sup>		1,478 €	De 101 à 150 m <sup>3</sup>		1,909 €
			A partir de 151 m <sup>3</sup>		1,854 €	

Facture 75 m <sup>3</sup> TTC Ø 15			
2022		2023	
Total TTC	Prix m <sup>3</sup> TTC	Total TTC	Prix m <sup>3</sup> TTC
173.91 €	2.32 €	189.96 €	2.53 €

PLOUBEZRE	Ø 15, Ø 20, Ø 25	61,26 €		Ø 15, Ø 20, Ø 25	67,60 €	
	Ø 30, Ø 40, Ø 50	116,10 €		Ø 30, Ø 40, Ø 50	128,10 €	
	Ø 60, Ø 80, Ø 100, Ø 150, Ø 200	418,60 €		Ø 60, Ø 80, Ø 100, Ø 150, Ø 200	461,84 €	
	De 1 à 100 m <sup>3</sup>		1,291 €	De 0 à 30 m <sup>3</sup>		1,389 €
	De 101 à 500 m <sup>3</sup>		1,144 €	De 31 à 100 m <sup>3</sup>		1,416 €
	De 501 à 1000 m <sup>3</sup>		0,971 €	De 101 à 150 m <sup>3</sup>		1,276 €
	A partir de 1001 m <sup>3</sup>		0,852 €	A partir de 151 m <sup>3</sup>		1,088 €

166.78 €	2.22 €	182.50 €	2.43 €
----------	--------	----------	--------

PLOULEC'H	Tout Ø	81.98 €		Tout Ø	89.16 €
	De 1 à 150 m²		1.323 €	De 0 à 30 m³	1.422 €
	De 151 à 500 m²		1.201 €	De 31 à 100 m³	1.449 €
	A partir de 501 m²		1.055 €	De 101 à 150 m³	1.463 €
			A partir de 151 m³		1.213 €

191.17 €	2.55 €	207.86 €	2.77 €
----------	--------	----------	--------

c. Convergence des tarifs

Lannion-Trégor Communauté exerce la compétence eau potable sur 39 communes de son territoire pour près de 59 000 abonnés et la compétence assainissement collectif sur l'ensemble des 57 communes représentant 49 000 usagers.

Des investissements importants à venir

La préservation de la ressource en eau, de sa qualité et de l'environnement est au cœur des préoccupations de la Communauté qui investit fortement et durablement dans ce domaine.

En eau potable, 63 millions d'investissement sont prévus sur les 7 prochaines années afin principalement de réhabiliter les conduites d'eau potable vieillissantes, éviter les fuites d'eau et moderniser les usines de production d'eau potable (soit un doublement des investissements annuels effectués ces 5 dernières années (9 millions d'euros par an en moyenne contre 4 millions d'euros précédemment)).

En assainissement collectif, le plan pluriannuel d'investissement atteint un prévisionnel de 130 millions d'euros sur les 7 prochaines années (soit une moyenne de 19 millions d'euros par an contre 8 millions d'euros ces 5 dernières années). Il s'agit de mettre aux normes les stations d'épuration du territoire, de réhabiliter les canalisations défectueuses mais également de moderniser les postes de relèvement. L'objectif premier est de préserver la qualité des cours d'eau et des eaux littorales et cela permettra aussi le redémarrage de l'urbanisation dans les communes où la qualité de l'eau rejetée n'est pas aujourd'hui satisfaisante.

Être conforme à la réglementation et rendre plus lisible le coût de ces services

Le budget assainissement collectif ainsi que celui de l'eau potable sont des budgets autonomes qui doivent être équilibrés en dépenses et en recettes. Les recettes proviennent principalement des redevances payées par les usagers et abonnés des services, mais également par les subventions perçues de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et de l'État, ainsi que de la Région Bretagne pour certaines installations.

Jusqu'à présent, une tarification était établie au niveau de chaque commune pour permettre cet équilibre financier. Afin de respecter la réglementation et d'exercer une solidarité territoriale, une convergence des tarifs va débuter dès 2023 visant à obtenir d'ici 12 ans un tarif identique et lisible sur l'ensemble des communes pour lesquelles Lannion-Trégor Communauté assure ces services.

Ainsi, les parts fixes (abonnements) et parts variables au m<sup>3</sup> (liées aux consommations effectives) vont évoluer progressivement et annuellement. Les abonnés vont donc voir, lors des prochaines années et selon leur commune de résidence, les montants unitaires de référence évoluer, soit à la hausse, soit à la baisse.

Pour l'eau potable, un tarif progressif a notamment été retenu selon 4 tranches : 0 à 30 m<sup>3</sup>, 30 à 100 m<sup>3</sup>, 100 à 150 m<sup>3</sup> et plus de 150 m<sup>3</sup>, afin d'inciter à la modération de la consommation en eau. Au niveau de l'assainissement collectif, au regard des investissements nécessaires à réaliser, les tarifs (hors inflation) évolueront de 7 € HT en moyenne par an et par facture.

### Un contexte énergétique inflationniste : cas particulier des tarifs 2023 et mise en place d'aides

À ces évolutions, doivent s'ajouter l'inflation et la crise énergétique qui affectent fortement ce type de services. L'augmentation des coûts de l'énergie et des produits de traitement imposent à Lannion-Trégor Communauté d'augmenter les tarifs de l'eau potable de 8,4 % en 2023 et les tarifs d'assainissement collectif de 13% pour équilibrer le budget autonome de ce service public industriel et commercial qui – à ce titre – ne bénéficie pas d'aides liées au surcoût de l'énergie.

Un travail est engagé afin de mettre en œuvre un accompagnement financier des publics en situation de précarité, de type « chèque eau » ou autre dispositif, et ce, dès l'année 2023 sur les 39 communes sur lesquelles Lannion-Trégor Communauté exerce pleinement cette compétence.